

La revue d'actualité sociale de Sud Matmut

SFEREN : rapprochement Matmut / Macif

DANS CE NUMÉRO :

SFEREN : rapprochement Matmut / Macif	1
OFI AM	2
Les histoires de la Matmut	2
Une négociation de branche au point mort	3
Après la Conférence sociale	4

La Macif et la Matmut s'engagent dans une " alliance durable "

Les groupes Macif et Matmut annoncent la signature d'une lettre d'intention qui confirme leur volonté partagée de réunir leurs forces pour constituer un pôle mutualiste référent sur le marché de l'assurance et des services financiers.

L'ambition du nouveau projet Sferen est de renforcer l'alliance entre les deux mutuelles d'assurance de façon durable, dans le respect des spécificités de chaque entité.

Alain Montarant et Jean-Marc Raby, Président et Directeur général du groupe Macif, et Daniel Havis, PDG du groupe Matmut, ont signé, après validation des deux Conseils d'Administration, une lettre d'intention qui ouvre une nouvelle étape dans leur alliance au sein de Sferen.

D'ores et déjà partenaires de longue date dans de nombreux domaines (groupe OFI pour la gestion d'actifs, IMA pour l'assistance, Socram Banque pour le crédit, Inter Mutuelles Entreprises pour l'assurance IRD des professionnels et associations gestionnaires,...), les deux groupes mutualistes souhaitent à terme constituer au travers de la Sgam Sferen un même groupe d'assurance fondé sur des valeurs communes tout en préservant l'identité de chaque affiliée.

Par cette initiative, le groupe Macif et le groupe Matmut veulent renforcer leur capacité de développement, d'investissement et d'innovation au service de leurs sociétaires respectifs, en vue de

devenir un pôle de regroupement mutualiste plus large.

Les deux groupes entrent aujourd'hui dans une phase de travail préparatoire qui précisera, sous l'égide de leurs conseils d'administration, la gouvernance, les structures et les projets stratégiques qui constitueront cette nouvelle étape de Sferen.

Par ailleurs, la gouvernance de la Sgam Sferen évolue puisque Jean-Marc Raby en devient Directeur Général à compter de ce 30 juin, Daniel Havis demeurant Président de la Sgam.

Le nouveau projet Sferen devrait aboutir au cours du 1er semestre 2015.

Daniel Havis, PDG de la Matmut a déclaré :

« La dynamique enclenchée avec la Macif se poursuit, et les instances de la Matmut ont validé le fait qu'il convenait désormais d'aller plus loin, vers plus d'intégration opérationnelle entre les deux Maisons. Le Groupe Matmut mettra tout en œuvre pour que ce rapprochement stratégique soit un succès au service, en premier lieu, des sociétaires qui nous font confiance et dans le respect des intérêts des salariés des deux Groupes ».

Alain Montarant, Président du groupe Macif, précise :

« Ce projet s'inscrit d'ores et déjà dans le prolongement naturel d'une longue histoire commune entre nos deux mutuelles d'assurance, lesquelles ont su démontrer une capacité à travailler en-

Sferen :
Vers une rencontre
intersyndicale Sud - CGT

semble. Nous abordons cette nouvelle perspective avec la volonté partagée de peser durablement et significativement en tant qu'acteur référent issu de l'économie sociale, dont les réalisations devront continuer à toujours mieux servir l'intérêt de nos sociétaires ».

Nouveau projet Sferen en chiffres :

Nombre de collaborateurs : 15 200
Nombre de sociétaires : 8,1 millions
Nombre de contrats : 24,3 millions
CA 2013 : 7 656 M€
Résultat net 2013 : 137 M€
Fonds propres : 3 260 M€
Marge de solvabilité : 297%

Pour Sud Matmut ces évolutions ne seront pas sans conséquence sociales.

La vigilance s'impose notamment sur les fonctions supports, les plateformes téléphoniques, la PJ etc... et les statuts et avantages sociaux des salariés des deux mutuelles : temps de travail (31h30 à la Macif), salaires (plus élevés à la Macif), participation, intéressement, retraite supplémentaire, temps partiel, emploi des handicapés, égalité professionnelle que les patrons pourraient vouloir revoir à la baisse ... on les connaît !

Sud Matmut a proposé une intersyndicale à Sud Macif et à la CGT Matmut et Macif. La CGT a rapidement donné un accord de principe. Le principe d'une rencontre début septembre a été acté.

OFI ASSET MANAGEMENT REGROUPE SES STRUCTURES

OFI Asset Management est désormais la 4e société de gestion ISR et la 8e société de gestion institutionnelle sur le marché français. Elle gère plus de 60 milliards d'euros d'actifs sous mandat et en gestion collective.

Alain Montarant, nouveau Président de la Macif et Daniel Havis, Président de la Matmut sont respectivement nommés Président et Vice-Président d'OFI Asset Management.

Les actionnaires Macif, Matmut et Ofivalmo Partenaires (holding contrôlé par les partenaires et actionnaires adhérents à la Mutualité Française et au GEMA) ont renouvelé leur confiance aux équipes dirigeantes opérationnelles :

Gérard Bourret est reconduit dans ses fonctions de Directeur Général ;

Deux Directeurs Généraux Délégués, en les personnes de Franck Dussoge (précédemment Président du Directoire

d'OFI Mandats et Directeur Général de Macif Gestion) et de Jean-Marie Mercadal (en charge des gestions du Groupe) sont nommés pour le seconder.

Ces Conseils ont également permis de constituer une nouvelle gouvernance pour le Groupe OFI : de nouveaux membres du Conseil d'Administration sont nommés au sein des administrateurs des acteurs de la Mutualité Française et du GEMA, accompagnés des organes de contrôle qui en émanent.

Les histoires de la Matmut

Tous les salariés Matmut ont reçu individuellement le livre et le DVD de l'histoire de la Matmut.

Les salariés n'ont pas manqué de réagir et de nous envoyer leurs commentaires :

Pourquoi un DVD alors que les ordinateurs Matmut ne sont pas équipés de lecteur DVD ? La Direction craint-elle que les salariés du Groupe ne sachent pas à quoi occuper leurs soirées ou leurs week-end voire leurs vacances ? Sont-ils sensés le visionner chez eux en famille ?

Pourquoi une histoire de la Matmut, en ce début juillet, quelques jours après l'annonce du rapprochement avec la Macif ? Pour que les salariés n'oublient pas qu'avant de s'appeler SFEREN, on s'appelait Matmut ?

Une opération de communication qui coûte chère !

A raison de 28 euros par livre (prix indiqué au dos) + les frais d'affranchissement multiplié par le nombre de salariés du Groupe, c'est une opération qui coûte plus de 200 000 euros, sans compter les exemplaires qui ont dû être envoyés au GEMA, aux partenaires et autres collaborateurs, voire à la Presse.

Les salariés qui ont contacté Sud Matmut sont unanimes : Ils auraient préféré une redistribution en salaires ! Avant, pour l'anniversaire de la Matmut ils avaient une prime, mais c'était avant...

Une fois de plus, quel gaspillage !

Une négociation de branche au point mort

Alors que les branches professionnelles avaient jusqu'au 30 juin pour négocier la mise en place d'une complémentaire santé collective et obligatoire, les partenaires sociaux de l'assurance et de la mutualité préfèrent attendre la parution des futurs décrets avant de se positionner.

La fin du mois approche à grands pas. Et pourtant, aucun acteur du monde de l'assurance ne semble s'inquiéter outre mesure. Dans le calendrier établi lors de la publication de la loi sur la sécurisation de l'emploi, les branches professionnelles avaient jusqu'au 30 juin pour négocier la mise en place d'une couverture santé collective et obligatoire. Mais voilà, cette échéance ne devrait pas être respectée.

« Chez nous, le sujet est toujours en stand-by », indique Christine Di Costanzo, déléguée générale de l'Union des groupements des employeurs mutualistes. Comme dans une majorité de branches, l'Ugem attend la publication des textes d'application avant d'entamer, ou de reprendre, les discussions. Or, à l'heure où nous écrivons ces lignes, un an après la transposition de l'Accord national international (Ani) du 11 janvier 2013 en loi, aucun décret n'est encore paru. Ni sur la généralisation de la couverture santé à tous les salariés. Ni sur la réforme des contrats responsables. « Pas question dans ces conditions de négocier à l'aveugle. Nous avons notamment besoin d'avoir plus d'informations sur le panier de soins minimum dont devront bénéficier les salariés pour nous positionner », précise ainsi la déléguée générale de l'Ugem, pas pressée de parvenir à un accord, la quasi-totalité des salariés de la mutualité disposant déjà d'un contrat collectif obligatoire santé-prévoyance.

« Pas de caractère d'urgence à négocier »

« Il n'y a pas de caractère d'urgence à négocier sur ce sujet », dans les sociétés et mutuelles d'assurances non plus, selon un cadre de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). En effet, les salariés de la branche bénéficient depuis plus de cinquante ans d'un régime professionnel de prévoyance (RPP), géré par un pool de huit assureurs, appelé le Bureau commun des assurances collectives (BCAC).

« Il n'empêche, on ne peut pas être contre les clauses de recommandation et se reposer sur un tel système dans sa propre branche »

Prévue dans l'agenda social de la FFSA en avril dernier, la négociation sur la généralisation de la couverture santé aura donc bien lieu. Mais les débats ne s'engageront qu'à la fin de l'année 2014. voire début 2015.

Le régime professionnel de prévoyance sécurisé

En prévision du futur décret sur les contrats responsables, les partenaires sociaux des sociétés et mutuelles d'assurances ont conclu, fin mai, un nouvel accord sur le régime professionnel de prévoyance (RPP). « Nous avons sécurisé le régime, notamment en instaurant une clé de répartition officielle - que nous n'avions pas jusqu'à présent - pour la prévoyance, entre les employeurs (92%, NDLR) et les salariés (8%) », indique Régis Versavaud, de la CFDT. Objectif de cette adaptation : éviter certaines mesures fiscales et mieux équilibrer la mutualisation des risques entre la santé et la prévoyance, avec un redéploiement des cotisations.

Un calendrier resserré

14 juin 2013 Promulgation de la loi de sécurisation de l'emploi, qui prévoit la mise en place d'une couverture collective à adhésion obligatoire en matière de frais de santé pour tous les salariés à horizon 2016.

30 juin 2014 Fin des négociations des branches professionnelles sur la mise en place d'un régime de complémentaire santé au niveau de leur régime.

1er juillet 2014 Ouverture des négociations dans les entreprises non couvertes par un régime de frais de santé collectif et obligatoire.

Après leur Conférence « sociale » notre rentrée sociale ?

Fin juin, plusieurs collectifs militants portaient publiquement et au sein de leurs organisations le débat sur la nécessité de boycotter la conférence « sociale » organisée par le gouvernement les 7 et 8 juillet.

Malgré les prises de position de plusieurs fédérations et unions départementales, la CGT confirmait à l'issue de deux Commissions Exécutives successives, sa volonté d'être présente au rendez-vous organisé, de fait, par le MEDEF et le gouvernement ; tout comme la FSU. Le Comité national Solidaires décidait au contraire de dénoncer publiquement la mascarade. Un tract national Solidaires expliquait alors les raisons d'une telle décision. Le lundi 7, CGT et FO participaient à la première journée et annonçaient ne pas y retourner le lendemain. Dans la foulée, la FSU se rendait à la conférence le mardi matin mais pas l'après-midi.

Le boycott, repoussé quelques jours auparavant, était devenu très tendance !

L'Union syndicale Solidaires a contribué à un double mouvement : une rupture (certes, symbolique) avec le ronron du « dialogue social » qui sert le patronat et le gouvernement, une unité (certes, improvisée) entre CGT, FO, Solidaires et FSU. Mais cela ne sert à rien si nous en restons là.

Il n'y a rien de social dans cette conférence !

L'Union syndicale Solidaires ne cautionne pas cette politique, la combat et refuse de faire croire au "dialogue social" avec le gouvernement, d'autant que celui-ci :

- impose l'austérité à la population, pour qu'actionnaires et banquiers continuent à s'en mettre plein les poches.
- Dénigre et bafoue les cheminots et les cheminotes en grève.
- Méprise les intermittent-es, précaires et chômeurs-es en lutte depuis des mois, en validant un accord qui détériore leurs droits.
- Multiplie les cadeaux fiscaux au patronat et aux multinationales, et les encourage à payer les salarié-es le moins possible.
- Organise le blocage des salaires des fonctionnaires.
- Gèle les pensions de la majorité des retraité-es.
- Affaiblit, voire détruit, les services publics.
- Renie les engagements pris en matière d'égalité des droits.
- A poursuivi et aggravé les attaques envers le droit à la retraite.
- ignore les associations de chômeurs et de chômeuses.

- Parraine un pacte de responsabilité qui se traduit par un pacte d'impunité pour les patrons et d'austérité pour les salarié-es.

- Entérine les remises en cause du droit de grève mises en place par les précédents gouvernements.

- Renforce les inégalités sur le territoire par son projet de délocalisation de la centralisation (la métropolisation).

- Maintient ses Grands Projets Inutiles qui dilapident l'argent public, enrichissent une minorité et détruisent l'environnement.

- Veut supprimer DP, CE, CHSCT et droit syndical dans de nombreuses entreprises, quand au contraire, il faut imposer de nouveaux droits, dont celui de veto pour les élu-es CE, institution dont doivent pouvoir bénéficier tous les salarié-es.

- Prépare l'accord de libre-échange transatlantique, qui menace nos droits sociaux, écologiques et démocratiques.

- Soutient l'extension des horaires d'ouverture des commerces, alors qu'avec les travailleurs-es de ce secteur et de bien d'autres nous réaffirmons que nos dimanches et nos nuits ne sont pas à vendre.

Le gouvernement répond à toutes les exigences du patronat. Ça suffit !

Nos revendications sont bien plus légitimes car elles répondent à l'intérêt commun

Nous dénonçons cette opération de propagande, n'avons pas participé à la conférence et consacrons nos forces à organiser la lutte collective. Au-delà de l'Union syndicale Solidaires, d'autres collectifs syndicaux partagent cette position. Unifions dans l'action, le syndicalisme qui refuse de collaborer aux reculs sociaux et qui organise la lutte pour s'y opposer et arracher de nouveaux droits ! Agissons avec les associations de chômeurs-es, féministes, des droits des travailleurs-es immigré-es, de défense des services publics, des Droits de l'Homme, pour le droit au logement... pour mettre le social au cœur de l'actualité.

Ce sera plus efficace par nos luttes qu'en cautionnant le gouvernement !